



Prendre sur les profits

Profiter de nos retraites !

npa2009.org

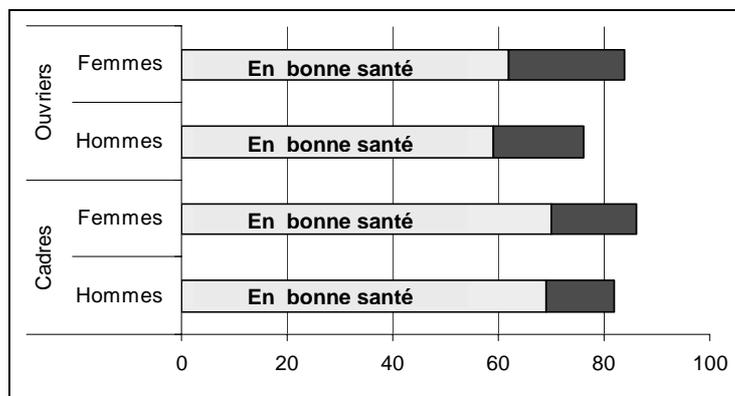


Le premier round a débuté mi-avril. Éric Woerth a reçu les organisations syndicales et patronales. Puis le COR (le Conseil d'Orientation des Retraites) a rendu ses « conclusions ». Deux enseignements à tirer : d'abord tout est dit et écrit pour faire peur, culpabiliser les salariés, leur répéter que l'heure est grave et que le déficit des retraites va se creuser pour atteindre des profondeurs abyssales. Ensuite, rien ne peut se discuter si ce n'est le rallongement du départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisations. C'est cela que le pouvoir a annoncé et imposé comme base de « négociation » aux dirigeants syndicaux, en plus d'un calendrier bien serré pour passer en force.

On doit combattre avant tout l'offensive idéologique et l'idée que les retraites sont un problème de démographie. Les politiques, les experts de tout poil et le MEDEF, relayés par de nombreux médias, veulent nous le faire croire : le nombre de retraités augmentant, l'espérance de vie également, il serait tout naturel de travailler plus longtemps.

Les retraites de misère sont inacceptables !

Depuis 1993, les « réformes » de la droite et du Medef n'ont fait que baisser le montant des retraites. Aujourd'hui, plus d'un million de retraités vivent sous le seuil de pauvreté, la moitié des retraités touche une pension inférieure à 1000 euros. Les femmes, dont les pensions sont inférieures de 40 % à celles des hommes, sont les premières pénalisées par l'allongement de la durée des cotisations.



L'espérance de vie augmente, mais il est **faux** de faire croire qu'elle est la même pour tous.

L'espérance de vie chez les hommes varie de 6 ans entre un ouvrier et un cadre. Ce qui est **vrai**, c'est qu'un ouvrier peut espérer vivre en bonne santé jusqu'à 59 ans, soit **10 ans de moins qu'un cadre**. En moyenne, l'espérance de vie « en bonne santé » (sans incapacité majeure) est de 64,2 ans pour les femmes et de 63,1 ans pour les hommes. (Chiffres INED)

Les « comptes notionnels » : une arnaque !

Avec ce système, mis en place en Suède en 1998, si le PIB (Produit Intérieur Brut, soit la masse des richesses produites) baisse ou si l'espérance de vie augmente, les retraites baissent automatiquement. Si ce système était adopté en France, le Conseil d'Orientation des Retraites envisage même que celles-ci baissent à terme de 15 %.

Leur but : nous imposer les fonds de pension !

En faisant disparaître toute garantie d'un niveau de pension, les capitalistes voudraient transférer l'argent de ceux qui peuvent épargner sur ces fonds cotés en Bourse. Mais aux États-Unis, la crise financière (les fonds de pension ont perdu en une seule année 5 400 milliards de dollars) a ruiné l'épargne de centaines de milliers de salariés.

GROS MENSONGES ET VÉRITÉS

🔴 La diminution relative du nombre d'actif menace nos retraites.

FAUX ! En 1960, il y avait 4 actifs pour 1 retraité, et en 2000, 2 actifs pour un retraité. Ce qui est **vrai**, c'est que la **productivité du travail a plus que doublé**, et que les 2 actifs d'aujourd'hui produisent plus que les 4 de 1960.

🔴 Face aux difficultés, il faudrait retarder l'âge de départ à la retraite.

FAUX ! Au contraire, avec 5 millions de chômeurs, des millions de précaires, avant de faire travailler plus longtemps ceux qui ne veulent pas et ne peuvent plus, il est **juste et urgent** de faire travailler ceux qui le veulent et le peuvent. **Un million d'emplois à plein temps supplémentaires représentent 20 milliards d'euros de cotisations vieillesse de plus en moyenne. Il faut exiger de travailler moins, mieux et de travailler tous, en réduisant le temps de travail à 32 heures avec obligation d'embauches.**

🔴 Reculer l'âge de départ à la retraite permettrait de faire travailler plus longtemps les seniors.

FAUX ! Ce qui est vrai, c'est qu'aujourd'hui, au moment de la retraite, **6 salariés sur 10 sont sans emploi ou touchent des aides sociales**. Si l'âge de la retraite est repoussé à 62 ans, une majorité des salariés de 60 ans à 62 ans vivra des Assedic ou du RSA.

🔴 Si on ne cotise pas plus longtemps, il n'y aurait pas suffisamment d'entrées d'argent pour les caisses de retraite.

FAUX ! De l'argent, il y en a. **Ce qui est vrai** c'est que si on avait gardé la répartition qui existait en 1980 entre capital et travail, il y aurait 171 milliards de plus qui seraient allés aux salariés. Et c'est chaque année que ce déséquilibre en faveur des capitalistes se maintient. Donc, en gros, **168 milliards de perdus pour les salariés en 2009 et plus de 170 milliards sûrement en 2010**. Autant dire qu'il n'y a plus de problème de retraites et que seraient largement épongés les 8,2 milliards d'euros de déficit des caisses de retraite comme celui de la sécu, en prenant sur les profits **pour augmenter tous les salaires de 300 euros net minimum**.

FINANCER LES RETRAITES, C'EST POSSIBLE !

Les ressources existent. Le « problème » des retraites est celui d'un choix politique. Une part croissante des richesses produites est accaparée par une minorité de privilégiés. Le patronat et les gouvernements de droite et de gauche ont réussi depuis 25 ans à faire chuter de 10 % la part des salaires dans la richesse créée et ainsi d'accroître d'autant la part des profits. Il faut donc prendre sur ces profits pour financer les retraites, c'est-à-dire :

🕒 **Pour en finir avec le chômage, partager le travail entre tous et toutes, réduire le temps de travail à 32 h par semaine avec embauches obligatoires, interdire les licenciements, arrêter les suppressions de postes et créer les postes nécessaires dans la fonction publique (santé, éducation...):**

- 100 000 chômeurs en moins, c'est 1,3 milliard d'euros de cotisations en plus.
- Du travail pour les 5 millions de chômeurs apporterait 65 milliards d'euros à la protection sociale.

🕒 **Augmenter les salaires :**

- 300 euros d'augmentation des salaires c'est 66 milliards d'euros pour la Sécu dont 31 pour les retraites.

🕒 **Augmenter les cotisations « patronales » :**

- 1 % de cotisation déplafonnée rapporte 4,9 milliards d'euros à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse.

🕒 **Mettre fin au pillage de la Sécurité sociale :**

- L'État et les patrons doivent rembourser toutes leurs dettes (2,15 et 3,6 milliards d'euros en 2008).
- Les dispositifs qui échappent aux cotisations sociales et individualisent les salaires doivent être intégrés à la masse salariale (apport de l'intéressement et de la participation : 6 à 8 milliards d'euros).
- Les cotisations sur les stock-options apporteraient 2,4 à 4,8 milliards d'euros.

Prendre sur les profits pour profiter de nos retraites, diminuer et répartir le temps de travail, voilà les vraies mesures que le monde du travail, la jeunesse doivent porter dans la confrontation qui s'annonce.

Notre retraite, on la veut à 60 ans, à taux plein, et à pas moins de 1500 euros net par mois. ON SE BATTRA POUR LA GARDER !

Permanence du NPA 49 à Angers :

Samedi 11h - 12h En haut de la place Imbach

Contacts

Angers : npa49@yahoo.fr

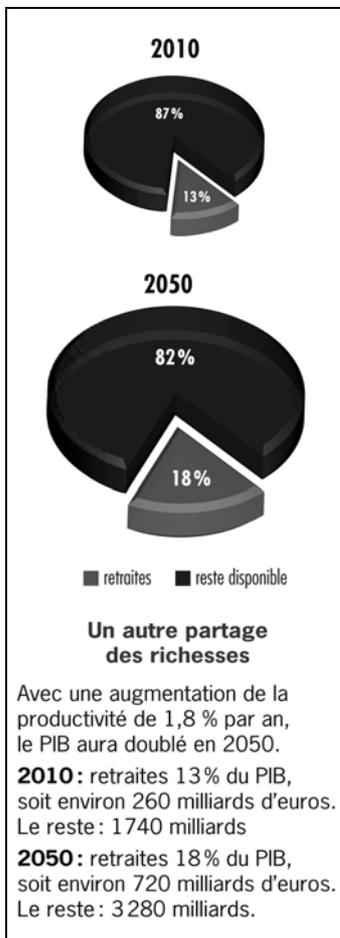
Cholet : cholet.npa@orange.fr

Saumur : npa_saumurois@hotmail.fr

Le site du NPA 49 : npa49.free.fr

Le blog du NPA Cholet : choletnpa49.unblog.fr

Répondeur/Fax : 02 41 25 19 10



Des exigences inséparables

- Indexation des retraites sur les salaires et non sur les prix ;
- Revalorisation immédiate des retraites de 300 euros nets,
- Pas de retraites en dessous du SMIC revendiqué (1500 euros net) ;
- Compensation des inégalités entre les hommes et les femmes,
- Le droit à la retraite à 60 ans maximum, à 55 ans pour les salariés ayant subi un travail pénible et ceux qui sont affectés par la dégradation des conditions de travail ;
- La pension doit être la continuité du salaire. Elle doit être à 75 % du salaire brut, calculée sur les six meilleurs mois de salaire ;
- La durée maximale pour bénéficier de la retraite doit être de 37,5 annuités de cotisation, en incluant les périodes de perte d'emploi, d'apprentissage, de formation et d'études à partir de 18 ans.

Ceci implique l'abrogation de toutes les mesures prises par la droite depuis 1993 concernant la retraite de la Sécurité Sociale et les régimes complémentaires.